

# Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – juillet et août 2021

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 1 618 838,00 $

Date d’octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 19 novembre 2021

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de dix groupes de discussion en ligne organisés entre le 7 juillet et le 10 août 2021 un peu partout au pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, au Nunavut, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents aspects en ont été explorés, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral, leurs perspectives sur la pandémie et la propagation du virus pendant l’été, et les vaccins contre la COVID-19. En ce qui concerne ce dernier point, les participants ont discuté de l’incidence du statut vaccinal sur les exigences et les règles canadiennes relatives aux voyages internationaux, de leurs projets de voyage, des restrictions frontalières actuellement en vigueur au pays et des changements qui y seraient apportés. L’étude a également permis d’explorer les points de vue à l’égard des passeports vaccinaux et les noms possibles d’un document de vaccination pancanadien.

Outre la pandémie, les discussions ont englobé divers autres sujets tels que les questions autochtones, les opioïdes, l’image de marque de Diversification de l’économie de l’Ouest Canada, le logement, les priorités locales au Nunavut et les véhicules électriques.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
* Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s’agissait notamment d’hommes dans la trentaine, de femmes âgées de 18 à 29 ans, d’hommes âgés de 18 à 29 ans prévoyant voyager à l’étranger ou au Canada dans un proche avenir, de personnes pleinement vaccinées, de femmes dans la trentaine prévoyant voyager à l’étranger ou au Canada dans un proche avenir, d’anglophones résidant au Québec et de personnes récemment rentrées d’un voyage au pays ou à l’étranger.

**Approche détaillée**

* Dix groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Deux groupes se composaient de membres de la population générale habitant au Nunavut et à Trois-Rivières.
* Les huit autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
	+ Des hommes trentenaires, résidents de villes ontariennes à la frontière des États-Unis;
	+ Des femmes âgées de 18 à 29 ans habitant dans de grandes villes et des villes de taille moyenne de la Colombie-Britannique;
	+ Des hommes âgés de 18 à 29 ans qui comptaient voyager à l’étranger ou au pays prochainement, établis dans la Grande région de Montréal (GRM);
	+ Des personnes pleinement vaccinées du Canada atlantique;
	+ Des femmes trentenaires qui comptaient voyager à l’étranger ou au pays prochainement, établies en Alberta et en Saskatchewan;
	+ Des personnes pleinement vaccinées habitant dans de grandes villes et des villes de taille moyenne du Québec;
	+ Des anglophones résidant au Québec; et
	+ Des personnes qui avaient récemment voyagé, domiciliées à Barrie, en Ontario.
* Les groupes tenus au Québec ont été animés en français, à l’exception du groupe composé d’anglophones. Les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
* Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 70 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 $ à 125 $ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

**Emplacement et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Villes ontariennes à la frontière des États-Unis  | 1 | Anglais | 7 juillet | 18 h-20 h | Hommes dans la trentaine | 7 |
| Grandes villes et villes de taille moyenne de la C.-B. | 2 | Anglais | 8 juillet | 21 h-23 h | Femmes de 18 à 29 ans | 8 |
| Grande région de Montréal (GRM) | 3 | Français | 15 juillet | 18 h-20 h | Hommes de 18 à 29 ans prévoyant bientôt voyager à l’étranger ou au pays  | 6 |
| Canada atlantique | 4 | Anglais | 20 juillet | 17 h-19 h | Personnes pleinement vaccinées | 8 |
| Alberta/Saskatchewan | 5 | Anglais | 22 juillet | 20 h-22 h | Femmes dans la trentaine prévoyant bientôt voyager à l’étranger ou au pays  | 6 |
| Grandes villes et villes de taille moyenne du Québec | 6 | Français | 27 juillet | 18 h-20 h | Personnes pleinement vaccinées | 8 |
| Nunavut | 7 | Anglais | 29 juillet | 18 h-20 h | Population générale | 5 |
| Province du Québec | 8 | Anglais | 4 août | 18 h-20 h | Anglophones | 8 |
| Barrie | 9 | Anglais | 5 août | 18 h-20 h | Personnes ayant récemment voyagé | 8 |
| Trois-Rivières | 10 | Anglais | 10 août | 18 h-20 h | Population générale | 7 |
| **Nombre total de participants** | **70** |

# Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Les participants avaient eu connaissance d’une foule de questions et d’activités concernant le gouvernement fédéral, principalement par les plateformes de médias sociaux, le bouche-à-oreille et les canaux de communication classiques (p. ex., la télévision et la radio). Le plus souvent, ils avaient entendu parler de certains aspects de sa gestion de la pandémie ainsi que des mesures qu’il avait prises à la suite de la découverte de tombes anonymes sur les lieux d’anciens pensionnats autochtones. En ce qui concerne les questions liées à la COVID-19, beaucoup savaient qu’il était prévu de rouvrir la frontière terrestre canado-américaine aux voyageurs entièrement vaccinés, et plusieurs ont fait allusion à la grève imminente du personnel de l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ainsi qu’à son incidence possible sur la réouverture. Les participants ont également mentionné les discussions entourant la mise en œuvre de systèmes de preuve de vaccination ou « passeports vaccinaux », un sujet qui soulevait des questions chez certains quant au statut des personnes ayant reçu deux types de vaccins différents. En ce qui concerne les tombes non marquées d’enfants autochtones trouvées près d’anciens pensionnats, les participants se sont dits secoués et consternés par l’ampleur de la découverte. Dans un autre registre, il y a eu plusieurs commentaires positifs sur la nomination de la nouvelle gouverneure générale du Canada.

Invités à dire dans quels dossiers le gouvernement du Canada avait agi au cours des cinq dernières années hormis celui de la COVID-19, les participants ont cité plusieurs initiatives axées sur les garderies, l’environnement et les changements climatiques, les pipelines, la réglementation d’Internet et la communauté LGBTQ2.

Leurs évaluations du gouvernement du Canada étaient généralement favorables en ce qui touche les initiatives environnementales, l’importance accordée aux groupes en quête d’équité et la gestion de la pandémie, en particulier l’achat et la distribution des vaccins et les aides financières destinées aux particuliers et aux entreprises. Les participants se sont montrés un peu plus critiques à l’égard d’autres aspects de la réponse fédérale à la COVID-19, notamment le rythme de vaccination, jugé plus lent ici que dans d’autres pays développés, et le manque d’empressement du Canada à donner ses doses excédentaires à des pays en développement. Certains estimaient également que le maintien des prestations de relance dissuadait les gens de travailler et que le gouvernement fédéral pourrait être plus transparent dans ses communications sur l’état de la pandémie et les mesures de santé publique actuelles. Enfin, l’apparent manque de progrès dans les dossiers autochtones, celui de l’accès à l’eau potable par exemple, et le prix des logements en hausse partout au Canada ont parfois été soulevés.

Nous avons prié les participants du groupe d’anglophones du Québec de commenter le projet de loi 96 (qui prévoit la modification de la Constitution afin de reconnaître le Québec comme une nation, et le français, comme sa seule langue officielle et sa langue commune). Ce projet de loi, qui leur était familier, suscitait des réactions partagées : alors que certains trouvaient important de protéger la langue française, d’autres croyaient que la loi poserait des difficultés accrues aux nouveaux immigrants au Québec et entraverait leur pleine intégration dans la province. Même si les participants s’accordaient à dire que le gouvernement fédéral pourrait en faire plus pour protéger les droits linguistiques des minorités au Canada – dans ce cas-ci, les droits des Québécois anglophones –, certains ont souligné la nécessité de protéger et de promouvoir la langue française ainsi que les langues autochtones.

Dans le groupe de Trois-Rivières, il a été question de l’annonce par le gouvernement du Canada d’un nouveau train à grande fréquence qui desservirait la ville. Plusieurs personnes en avaient entendu parler, et l’annonce a généralement reçu un accueil enthousiaste. Les participants ont fait remarquer que ce corridor ferroviaire dédié améliorerait la liaison entre les grandes villes du tracé. Ils estimaient également que l’arrêt à Trois-Rivières profiterait à leur collectivité et que ce service offrirait une solution de rechange pratique aux trajets en voiture.

## Perspectives à propos de la COVID-19 et des vaccins (tous les lieux)

Les participants envisageaient avec optimisme les progrès du Canada contre la COVID-19. Beaucoup s’attendaient à ce que la situation s’améliore pendant l’été, étant donné les avancées rapides et assez générales de la vaccination, conjuguées à une baisse des taux de transmission et des cas de COVID-19. Ceux qui inclinaient au pessimisme ont exprimé des inquiétudes concernant la propagation du variant delta, le risque que des cas d’infection surviennent même chez les Canadiens vaccinés, le pourcentage de la population non encore vaccinée, et la possibilité que la réouverture de la frontière aux voyageurs internationaux favorise un retour en force du virus.

Indépendamment de l’idée qu’ils se faisaient de l’avenir, beaucoup de participants appréhendaient l’éventualité d’une quatrième vague. Selon eux, la fatigue à l’égard des restrictions, la hausse probable du nombre de voyages, la reprise des classes, et l’arrivée des températures plus fraîches qui inciterait les gens à se réunir à l’intérieur créeraient des conditions propices à la transmission. Malgré tout, la plupart des participants pensaient que les taux de vaccination élevés permettraient d’éviter un reconfinement si les cas augmentaient.

Dans un petit nombre de groupes (anglophones du Québec, résidents de Barrie ayant récemment voyagé, résidents de Trois-Rivières), les participants ont discuté des efforts mis en œuvre pour augmenter la prise vaccinale. De l’avis général, l’approche adoptée par le gouvernement fédéral sur ce plan suffisait. Beaucoup croyaient qu’un encouragement supplémentaire pourrait être considéré comme coercitif. Même si quelques suggestions ont été formulées pour promouvoir la vaccination (p. ex., poursuivre les communications rappelant l’efficacité des vaccins, intervenir auprès des clientèles susceptibles d’avoir des difficultés d’accès et restreindre les activités des non-vaccinés), la plupart des participants ne jugeaient pas utile ou opportun d’offrir un incitatif pécuniaire.

Dans neuf des dix groupes tenus en juillet et en août, les participants ont discuté des changements annoncés aux exigences en matière de quarantaine applicables aux voyageurs canadiens de retour au pays. Beaucoup se rappelaient que les nouvelles règles éliminaient la quarantaine obligatoire à l’hôtel et assouplissaient les restrictions imposées aux citoyens canadiens, aux résidents permanents et aux voyageurs essentiels doublement vaccinés. Ces changements ont reçu un bon accueil de la part des participants, qui jugeaient la quarantaine coûteuse pour les voyageurs et difficile à faire respecter. Ils se ralliaient aussi à l’idée de laisser plus de latitude aux Canadiens entièrement immunisés qui reviennent de l’étranger. Chez quelques personnes, toutefois, l’allègement des restrictions de voyage actuelles créait un malaise, à cause des risques de transmission des nouveaux variants par le public voyageur. À l’inverse, certains plaidaient pour l’abolition de toutes les restrictions, qu’ils trouvaient trop strictes, intrusives et discriminatoires envers les personnes qui ne sont pas vaccinées, pour des raisons soit médicales ou d’une autre nature.

Nous avons indiqué aux participants que l’accord frontalier conclu entre le Canada et les États-Unis, reconduit chaque mois depuis mars 2020, pourrait être renouvelé le 21 juillet. À la question de savoir s’il fallait renouveler l’accord ou non, les participants ont été nombreux à recommander que le gouvernement du Canada se montre prudent et ne rouvre pas la frontière trop hâtivement. Le taux de vaccination national – qu’ils souhaitaient voir augmenter avant la réouverture – ainsi que les taux de transmission élevés du virus dans certaines régions des États-Unis étaient au centre de leurs préoccupations. Pour autant, l’approche du gouvernement fédéral leur paraissait raisonnable, en particulier la condition exigeant que les trois quarts des Canadiens soient pleinement vaccinés avant la réouverture de la frontière, une cible qu’ils croyaient atteignable au cours des prochains mois.

Plusieurs scénarios de réouverture de la frontière canado-américaine ont été examinés dans les groupes. Un seul des cinq scénarios présentés a fait l’objet d’une préférence marquée. Il s’agissait pour le gouvernement américain d’accueillir aux États-Unis les Canadiens voyageant pour des raisons non essentielles, sans que le Canada fasse la réciproque. Ce scénario était jugé raisonnable tant du point de vue de l’économie que de la sécurité, étant donné le taux de vaccination élevé au Canada et l’accès généralisé aux vaccins aux États-Unis. Les participants étaient moins à l’aise avec les autres cas de figure. L’annonce selon laquelle le gouvernement du Canada ouvrirait les portes aux citoyens américains complètement vaccinés dès le 9 août, puis aux voyageurs complètement vaccinés de tous pays d’ici le 7 septembre, a suscité des réactions mitigées. Les participants redoutaient que les variants se propagent sous l’effet d’une reprise des voyages internationaux et du taux de vaccination moindre de la population américaine. La perspective de laisser entrer au Canada tous les Américains pleinement vaccinés (et non seulement les voyageurs essentiels) de même que celle d’ouvrir les frontières à tous les voyageurs vaccinés (et non seulement aux Américains) soulevaient des inquiétudes pour les mêmes raisons. Enfin, la plupart des participants ont pris position contre un scénario qui permettrait à des personnes non vaccinées de venir au Canada dans le cadre d’un voyage non essentiel. Ils ne voyaient aucune raison valable ou impérieuse d’ouvrir les frontières du pays à cette catégorie de voyageurs.

## Preuve de vaccination contre la COVID-19 (résidents pleinement vaccinés du Canada atlantique, femmes trentenaires de l’Alberta et de la Saskatchewan prévoyant voyager, résidents pleinement vaccinés de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, résidents du Nunavut, anglophones du Québec, résidents de Barrie ayant récemment voyagé, résidents de Trois-Rivières)

La majorité des participants savaient qu’il était question de créer des documents relatifs au statut vaccinal, souvent appelés « passeports vaccinaux ». Lorsqu’ils ont fait part de leurs opinions initiales à ce sujet, les participants ont soulevé plusieurs préoccupations : le problème de la protection de la vie privée, le fait que certains pays refusaient l’entrée aux personnes ayant reçu des doses mixtes, la possibilité d’une utilisation nationale élargie du passeport vaccinal dans les restaurants, les bars et d’autres lieux, et le caractère controversé de cette mesure aux États-Unis.

Nous avons expliqué aux participants que le gouvernement du Canada collaborait avec les provinces et les territoires pour fournir aux Canadiens un document faisant état de leurs antécédents de vaccination contre la COVID-19 et qu’il envisageait différents noms pour ce programme, soit : *preuve du statut de vaccination, preuve de vaccination canadienne, certificat de vaccination canadien, preuve de vaccination sécurisée, passeport de vaccination canadien* et *carnet de vaccination.* Parmi les choix proposés, les participants ont eu tendance à en préférer deux : *preuve du statut de vaccination* et *certificat de vaccination canadien.* Un nombre modeste s’est déclaré en faveur des formules *passeport de vaccination canadien, carnet de vaccination* et *preuve de vaccination sécurisée*, et de plus rares personnes ont opté pour *preuve de vaccination canadienne*.

Comme l’ont révélé leurs commentaires généraux, bien des participants ne voyaient pas l’utilité d’inclure l’adjectif « canadien » dans le nom du programme, car cela leur semblait clair. Quelques-uns craignaient que le terme « passeport » soit trompeur ou mal interprété. Selon eux, cela donnait l’impression que le document était destiné aux voyageurs, alors qu’on l’exigerait vraisemblablement pour un vaste éventail d’activités. Les noms plus longs (p. ex., *preuve de vaccination sécurisée)* ont souvent déplu. En définitive, les participants ont privilégié les formules qui leur semblaient communiquer de façon intuitive le but du document. La discussion a permis de recueillir quelques suggestions : *certificat de vaccination* et *dossier de vaccination*, qui permettent de rattacher la preuve de vaccination contre la COVID-19 aux documents d’immunisation existants des Canadiens, ainsi que *mon passe vaccinal* (et le sigle MPV), pour une option plus personnalisée.

Nous avons demandé aux participants ce qu’ils pensaient de recourir à un système de preuve de vaccination dans les circonstances suivantes :

* Dans le contexte des voyages aériens intérieurs – Certains participants appuyaient résolument cette possibilité, tandis que d’autres s’y opposaient. Les premiers croyaient qu’elle aiderait à protéger les Canadiens et qu’elle constituait une étape nécessaire du retour à la normale. Les seconds, pour leur part, ne voyaient pas pourquoi un voyageur devrait déclarer son statut vaccinal pour un simple vol intérieur et trouvaient que le gouvernement du Canada allait trop loin.
* Dans le contexte des grands rassemblements, tels que concerts ou événements sportifs – Les réactions ont varié d’un groupe à l’autre et au sein des groupes. Les participants qui recommandaient la mise en œuvre d’un programme de preuve de vaccination pour les grands rassemblements le jugeaient nécessaire vu l’impossibilité de respecter la consigne de distanciation physique à ces occasions. Ceux qui refusaient l’idée trouvaient qu’elle était discriminatoire et que la possibilité d’assister à un concert ou un événement sportif a des impacts positifs sur la santé mentale qui l’emportent sur les risques d’exposition.

Dans l’ensemble, cependant, les participants avaient tendance à croire que ce type de mesure encouragerait un plus grand nombre de Canadiens à se faire vacciner. Les questions relatives à la protection de la vie privée les préoccupaient peu, quoique certains aient exprimé leur malaise à l’idée qu’un programme de preuve de vaccination crée un système à deux vitesses pour les Canadiens vaccinés et les Canadiens non vaccinés.

Partie II : Autres enjeux

## Questions autochtones (hommes trentenaires de villes ontariennes à la frontière des États-Unis, jeunes femmes adultes de grandes villes et de villes de taille moyenne de la C.-B., jeunes hommes adultes de la GRM prévoyant voyager, résidents pleinement vaccinés du Canada atlantique, résidents pleinement vaccinés de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, résidents du Nunavut, anglophones du Québec, résidents de Barrie ayant récemment voyagé, résidents de Trois-Rivières)

Dans neuf des dix groupes de discussion en juillet et août, il a été question des enjeux touchant les peuples autochtones au Canada. La vaste majorité des participants était d’avis que les questions autochtones méritaient une plus grande attention et qu’elles devraient être hautement prioritaires pour le gouvernement fédéral. Plusieurs secteurs ont été identifiés comme étant des priorités immédiates : le logement, l’infrastructure, la santé mentale et l’éducation. Parmi les autres priorités mentionnées, notons une autonomie accrue pour les peuples autochtones et la révision de la *Loi sur les Indiens*.

Lorsque nous leur avons présenté une liste d’initiatives ciblant les peuples et les communautés autochtones, la majorité des participants a mentionné la levée des avis d’ébullition de l’eau à long terme comme étant l’initiative susceptible d’améliorer le plus rapidement les choses. Bon nombre d’entre eux croyaient également que l’engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) pourrait avoir un réel impact en jetant les assises qui permettraient d’améliorer diverses situations auxquelles sont confrontées les communautés autochtones.

Même si certains avaient l’impression que le gouvernement du Canada avait fait des progrès pour régler les questions autochtones, ils étaient également d’avis qu’il faudrait en faire davantage et comptaient sur le gouvernement fédéral pour une action soutenue.

Dans plusieurs groupes, les participants étaient invités à examiner cinq questions touchant les Autochtones au pays et à donner leurs opinions quant à celle que devrait prioriser le gouvernement du Canada. Ces questions étaient les suivantes : assurer un approvisionnement en eau potable dans toutes les réserves, faire en sorte qu’un plus grand nombre d’Autochtones accèdent à l’enseignement postsecondaire, aider les survivants des pensionnats à surmonter leur traumatisme, combler le déficit d’infrastructures dans les réserves et améliorer la qualité de l’enseignement primaire et secondaire dans les réserves autochtones. Pour la majorité des participants, assurer un approvisionnement en eau potable s’avérait la plus grande priorité, la décrivant comme un besoin essentiel et un droit humain fondamental. Bon nombre d’entre eux étaient également d’avis que l’accès à l’éducation était un droit fondamental et par conséquent, ont jugé nécessaire d’améliorer la qualité de l’enseignement primaire et secondaire dans les réserves autochtones afin de fournir aux jeunes le tremplin dont ils ont besoin pour faire leurs études postsecondaires et acquérir les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Les trois autres questions ont été considérées comme des priorités par certains participants, mais pas autant que les deux autres.

Les participants ont discuté des progrès en ce qui concerne l’accès à l’eau potable dans les réserves. Même si certains croyaient que la levée de 108 avis d’ébullition était un pas dans la bonne direction, plusieurs étaient déçus de l’étendue du problème et estimaient que les 32 réserves restantes représentaient un chiffre trop élevé. Lorsque nous leur avons demandé s’ils croyaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne ou la mauvaise voie pour ce qui est de remédier aux avis d’ébullition de l’eau, les participants ont eu des réactions variées, de positives à neutres, ou étaient incertains. Bien que quelques-uns aient reconnu les progrès réalisés, d’autres se sont interrogés sur le temps qu’il a fallu pour régler la situation et se sont demandé si les travaux effectués offriraient une solution permanente.

En ce qui a trait à l’enseignement primaire et secondaire dans les réserves autochtones, nous avons informé les participants que le gouvernement du Canada avait financé la construction de 66 nouvelles écoles et la rénovation de 86 autres dans les réserves autochtones, et que des 66 nouvelles écoles, 27 étaient terminées et les autres, en chantier. La plupart ont réagi favorablement à cette annonce et ont vu ces investissements comme un encouragement et un signe de progrès. Parallèlement, plusieurs participants croyaient que ce financement devrait également servir à embaucher du personnel enseignant qualifié et à élaborer un programme d’études adapté aux élèves autochtones. Dans l’ensemble, la plupart étaient d’avis que ces initiatives démontraient que des progrès avaient été réalisés et que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie pour répondre aux besoins en matière d’enseignement dans les réserves autochtones.

## Opioïdes (jeunes femmes adultes de grandes villes et de villes de taille moyenne de la C.-B.)

Dans le groupe où il a été question des opioïdes, les participantes étaient généralement familiarisées avec le sujet. Pour certaines, il s’agissait d’un enjeu personnel. Plusieurs étaient d’avis que la crise des opioïdes avait eu des répercussions sur tous les segments de la société, même si la plupart du temps, on affirmait que le problème touchait surtout les groupes marginalisés, en particulier les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale. Même si elles croyaient que la crise affectait principalement les familles à faible revenu, les participantes ont fait valoir que les ménages à revenu élevé avaient un meilleur accès aux services de soutien et aux traitements.

Durant une autre conversation, nous avons présenté aux participantes une liste des facteurs ou des personnes susceptibles d’être à l’origine du problème. La plupart ont pointé du doigt les médecins qui ne prescrivaient pas correctement et les compagnies pharmaceutiques qui fabriquaient des produits dangereux. Les participantes ont également mentionné d’autres facteurs qui d’après elles avaient contribué à la crise, notamment le traitement inadéquat des personnes aux prises avec une dépendance aux opioïdes au sein du système de santé, un marketing agressif de la part des compagnies pharmaceutiques et la stigmatisation associée à la toxicomanie. Selon elles, tous ces facteurs ont mené à un manque d’éducation publique sur les risques. D’autres facteurs, comme les gangs, le manque d’effectif policier, les mauvaises décisions et un contrôle inadéquat aux frontières ont été qualifiés de moins lourds de conséquences comparativement aux autres.

Parmi les recommandations concernant les mesures que devrait prendre le gouvernement du Canada pour résoudre la situation, les participantes ont mentionné des investissements accrus dans les établissements de réduction des préjudices, l’accent sur la déstigmatisation et la décriminalisation des drogues illicites, la réorientation du financement des forces de l’ordre pour favoriser la réhabilitation et le traitement des personnes aux prises avec une dépendance, et une réglementation plus complète des processus de recherche et d’approbation pour les compagnies pharmaceutiques.

La plupart des participantes n’étaient pas au courant du plan de la Ville de Vancouver visant à obtenir l’approbation de Santé Canada pour décriminaliser les petites quantités de drogues illicites. Quoi qu’il en soit, plusieurs étaient favorables à ce que le gouvernement du Canada décriminalise les drogues illicites pour usage personnel afin que les personnes dépendantes qui se retrouvent habituellement dans le système de justice pénale soient redirigées vers un établissement de soins de santé. Lorsque nous leur avons demandé si elles croyaient qu’une approche de soins de santé à l’égard de la consommation de substances permettrait aux utilisateurs d’éviter la stigmatisation et d’aller plus facilement chercher de l’aide pour traiter leur dépendance, les participantes ont fourni des réponses variées. Plusieurs croyaient que ces personnes seraient certainement plus enclines à demander de l’aide si elles ne craignaient pas des sanctions sous forme d’accusations ou de condamnation pour un acte criminel. D’autres n’étaient pas convaincues qu’une approche axée sur les soins de santé ferait une grande différence. Quelques participantes étaient carrément en désaccord avec cette approche et craignaient que la décriminalisation augmente les niveaux de dépendance.

## Image de marque de Diversification de l’économie de l’Ouest Canada (jeunes femmes adultes de grandes villes et de villes de taille moyenne de la C.-B., femmes trentenaires de l’Alberta et de la Saskatchewan prévoyant voyager)

Nous avons montré aux participantes des deux groupes composés de résidentes de l’Ouest canadien deux concepts créatifs élaborés par le gouvernement du Canada. Deux séries différentes de concepts, qui se trouvent dans les résultats détaillés et en annexe, ont été présentées aux participantes de chacun des groupes. Nous les avons informées qu’elles voyaient les concepts sous forme d’ébauches et que ceux-ci pourraient figurer dans des brochures, des panneaux ainsi que sur des sites Web ou dans les médias sociaux. Après avoir laissé aux participantes le temps d’examiner chaque concept, nous avons recueilli leurs réactions et leurs commentaires sur l’attrait visuel et l’impact général des concepts et demandé à quel point les concepts donnaient une idée de ce que fait Diversification de l’économie de l’Ouest Canada.

La plupart des participantes de la Colombie-Britannique préféraient le concept A (dans lequel on peut voir une femme qui sourit devant un fond vert et bleu comprenant des formes hexagonales) au concept B (qui montre différents travailleurs devant un fond bleu foncé). Elles trouvaient le premier concept plus accrocheur. Les participantes ont salué l’approche colorée, les images attrayantes (femme souriante bien en évidence) et le style épuré. Elles ont souligné la cohésion et l’attrait de la technique créative employée. Cela dit, les participantes s’interrogeaient sur l’utilisation d’un grand nombre de formes hexagonales et de lignes, qui portaient à confusion selon elles et étaient susceptibles de distraire. Elles trouvaient, en comparaison, que la palette de couleurs du concept B était monochrome. Même si les participantes ont moins aimé le concept B, elles ont formulé des commentaires positifs sur les images des personnes semblant occuper des métiers spécialisés. De plus, les images qui évoquaient la culture autochtone leur plaisaient, compte tenu de sa place importante et assez unique en Colombie-Britannique.

Les participantes de l’Alberta et de la Saskatchewan ont vu des séries différentes de concepts. Dans ce groupe, c’est le concept B (images délimitées par un contour en forme de « P », avec les symboles « + » et teintes sobres) qui a été préféré au concept A (couleurs vives et images recouvertes d’un filtre). Les participantes trouvaient attrayants les tons plus subtils employés dans le concept B et la palette de couleurs leur rappelait un coucher de soleil dans les Prairies. Sur une note plus critique, les participantes avaient l’impression qu’on associait davantage le signe « + » employé comme élément créatif dans le concept B à des communications du domaine de la santé qu’à des messages sur l’économie. Sinon, les images utilisées leur semblaient appropriées pour représenter la région des Prairies.

Aux yeux des participantes, aucun des concepts ne définissait clairement le mandat de Diversification de l’économie de l’Ouest Canada. Enfin, les participantes de la Colombie-Britannique trouvaient que les images du concept B évoquaient plus explicitement des idées d’emploi et de croissance économique. Celles de l’Alberta et de la Saskatchewan jugeaient quant à elles que les images et les teintes utilisées dans le concept B reflétaient bien la vie dans les Prairies.

## Logement (résidents pleinement vaccinés du Canada atlantique, résidents pleinement vaccinés de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, anglophones du Québec, résidents de Barrie ayant récemment voyagé, résidents de Trois-Rivières)

Les participants des cinq groupes susmentionnés ont pris part à une discussion sur le logement. La plupart des participants, tous groupes confondus, pensaient que les prix des logements avaient augmenté dans la dernière année. Certains ont ajouté que cette hausse avait été considérable. Plusieurs ont souligné que l’augmentation des prix des logements se faisait aussi ressentir au sein du marché locatif dans leur région et que les loyers étaient également en hausse. Quelques participants étaient touchés plus directement que d’autres par cet enjeu, à commencer par les jeunes qui n’avaient pas fini de rembourser leurs prêts d’études et ne pouvaient pas mettre d’argent de côté pour une mise de fonds. De plus, des propriétaires de longue date, notamment ceux qui vendaient leur maison et comptaient en construire ou en acheter une autre, ont dit subir les répercussions de la tendance haussière des prix des habitations. En revanche, les propriétaires d’immeubles et locateurs estimaient que le marché de l’habitation actuel leur était profitable.

La hausse des prix des logements était attribuable à plusieurs facteurs selon les participants, dont les suivants : les spéculateurs, le nombre limité de logements disponibles, les faibles taux hypothécaires, la migration des grandes villes vers de plus petites municipalités et le changement des priorités en raison de la pandémie. Beaucoup croyaient que les gouvernements provinciaux étaient les mieux placés pour s’attaquer à ce problème compte tenu de l’influence qu’ils exercent sur l’impôt foncier et les marchés locatifs. Parallèlement, plusieurs étaient d’avis que les prix des logements étaient en grande partie dictés par les tendances du marché, tandis que quelques-uns estimaient que le gouvernement fédéral pouvait d’une certaine manière influer sur les prix en appliquant des mesures monétaires pour ajuster les taux d’intérêt.

Invités à dire ce que le gouvernement du Canada avait fait pour aider les personnes qui souhaitaient accéder à la propriété, de nombreux participants ont mentionné l’aide offerte aux acheteurs d’une première habitation. Les participants ont cité certains aspects de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété, dont l’aide de 5 % pour l’acquisition d’une maison neuve ou d’une maison existante. D’autres ont ajouté (en faisant référence au Régime d’accession à la propriété, sans le nommer directement) que le gouvernement fédéral avait élargi les dispositions d’un programme afin de permettre aux particuliers de retirer des sommes de leurs régimes enregistrés d’épargne-retraite (REER) pour acheter une maison, sans que ce retrait soit imposé. À la question visant à savoir ce que le gouvernement du Canada devrait faire d’autre pour rendre l’accession à la propriété plus réalisable, les participants ont insisté sur le besoin de faciliter l’accès à la propriété aux personnes qui souhaitent devenir propriétaires, en particulier les locataires. Ils proposaient d’offrir des prêts à faible taux d’intérêt ou des subventions pour aider les acheteurs potentiels à verser la mise de fonds initiale ou encore de permettre aux propriétaires de déduire dans leurs déclarations de revenus les intérêts qu’ils paient sur leurs prêts hypothécaires.

Par la suite, nous avons demandé aux propriétaires ce qu’ils diraient si le gouvernement du Canada prenait des mesures qui feraient baisser les prix des logements. La plupart reconnaissaient qu’il fallait régler la question des logements abordables, mais ont mentionné qu’ils seraient déçus et inquiets si la valeur de leur habitation diminuait. Les propriétaires de longue date étaient moins préoccupés, estimant ne pas avoir grand-chose à perdre compte tenu de l’accroissement de la valeur de leurs habitations respectives au fil des années.

Par la suite, nous avons montré aux participants une liste de facteurs pouvant expliquer pourquoi le prix des maisons est élevé, avant de leur demander d’en choisir un ou deux qu’ils souhaiteraient voir le gouvernement du Canada changer. Les facteurs comprenaient les acheteurs étrangers qui acquièrent des habitations en tant qu’immeubles de placement et ne les utilisent pas, les lois de zonage qui empêchent la construction de nouveaux projets domiciliaires, la revente précipitée de maisons, les enchères à l’aveugle et les critères liés à la mise de fonds qui sont trop sévères. Une majorité de participants mettaient l’accent sur les problèmes associés aux acheteurs étrangers et au processus d’enchères, les voyant comme les principaux facteurs responsables de la hausse des prix des logements et les domaines dans lesquels le gouvernement fédéral pouvait opérer des changements positifs.

Dans certains groupes, les participants ont entamé une discussion sur la construction de logements supplémentaires dans les coopératives d’habitation en guise de solution aux problèmes d’offre et d’abordabilité. À leur avis, accroître le nombre de coopératives d’habitation au Canada serait un moyen d’offrir plus de possibilités d’accès à la propriété aux jeunes acheteurs. De plus, les participants croyaient que des mesures fédérales s’imposaient dans ce secteur, étant donné que la construction de logements sous forme de coopératives d’habitation était moins lucrative pour les promoteurs. Ces derniers seraient donc peu susceptibles d’investir dans ce type de logements en l’absence d’incitatif.

En général, les participants ont salué l’idée d’un programme de location avec option d’achat, selon lequel le loyer que paient les gens pour une maison serait affecté à la mise de fonds, afin qu’ils puissent éventuellement devenir propriétaires de l’habitation. Ils étaient nombreux à penser que cela réduisait un obstacle important à l’accession à la propriété, soit le besoin de réunir une mise de fonds considérable. De plus, cela permettait au locataire d’augmenter progressivement l’avoir propre qu’il détient dans l’habitation. Invités à formuler d’autres suggestions pour aider les personnes qui souhaitaient acheter une maison, plusieurs participants de différents groupes proposaient de mieux les informer sur le marché de l’habitation. Beaucoup estimaient par ailleurs qu’en général les jeunes ne savaient pas par où commencer avec ce genre de décisions financières plus complexes.

## Priorités locales (résidents du Nunavut)

Les participants ont cité le manque de services de traitement et de soutien en matière de santé mentale, l’accès insuffisant à des logements sécuritaires et abordables, l’insécurité alimentaire, une mauvaise adaptation aux besoins des personnes handicapées et la pauvreté parmi les enjeux qui touchaient la région. Lorsque nous leur avons demandé s’ils se souvenaient de ce que le gouvernement fédéral avait fait récemment au Nunavut, la plupart connaissaient les engagements de financement dans le logement et la santé, notamment pour élargir les services virtuels de soins de santé offerts aux résidents du Nunavut.

À part les sommes octroyées aux organismes inuits destinées à aider les banques alimentaires locales, les participants étaient peu au courant du soutien que le gouvernement du Canada avait fourni au Nunavut durant la pandémie de COVID-19. Ils étaient nombreux à penser que le gouvernement fédéral aurait pu en faire plus pour régler certains problèmes, par exemple pour contrer la hausse du prix des aliments et des logements, soutenir davantage les services de santé mentale, financer des programmes destinés aux jeunes et aux aînés et améliorer l’accessibilité grâce à des investissements.

Les participants ont discuté de la disponibilité et du coût des aliments nutritifs au Nunavut. De l’avis général, la détérioration de la qualité des produits alimentaires nutritifs avait coïncidé avec la hausse du prix de nombreux articles. Certains ont ajouté que la pandémie avait eu une incidence négative sur l’offre d’aliments frais dans la région. Questionnés à savoir s’ils préféraient que l’on continue d’investir dans les programmes de contribution alimentaire comme Nutrition Nord ou que l’on alloue plus de fonds aux programmes dirigés par les Inuits, tels que la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, les participants penchaient pour une combinaison des deux approches. Selon eux, une approche hybride permettrait un accès optimal aux produits vendus en magasin et aux aliments traditionnels.

Un nombre assez faible de participants croyaient que le gouvernement du Canada prenait des mesures appropriées afin de s’assurer qu’il y a suffisamment de logements pour répondre à la demande au Nunavut. Voici les principaux obstacles auxquels il fallait s’attaquer à leur avis : le coût du logement, les taux d’occupation élevés par des employés gouvernementaux se traduisant par moins de logements disponibles pour les autres résidents et les pénuries systémiques et historiques de logements auxquelles font face ceux qui résident depuis longtemps dans le Nord. Les participants ont proposé au gouvernement du Canada quatre moyens qui pourraient aider à atténuer ces obstacles : demander aux résidents de la région ce qu’ils veulent et ce dont ils ont besoin en matière de logement, construire plus d’habitations dans la région, rendre disponibles les biens immobiliers destinés à être utilisés par les employés du gouvernement qui sont actuellement vacants et exercer un contrôle sur les loyers (p. ex., abaisser ou plafonner la somme consacrée au loyer).

En ce qui concerne le développement des ressources dans le Nord, beaucoup de participants jugeaient ce secteur essentiel à l’amélioration du niveau de vie dans la région. Ils préféraient une approche de développement des ressources dirigée par les Inuits, ce secteur étant susceptible de créer des emplois bien rémunérés et d’engendrer des avantages économiques dans la région. Certains ont cependant formulé des préoccupations à propos de la dégradation de l’environnement. Ils se disaient en faveur d’un processus de planification rigoureux et d’une surveillance étroite.

Cette discussion a ensuite brièvement porté sur la maîtrise de l’inuktitut chez les participants, qui variait beaucoup au sein du groupe. La plupart croyaient que le gouvernement du Canada avait un rôle à jouer dans la protection de la langue inuite, y voyant une étape importante vers la réconciliation. Ils ont manifesté une préférence pour les programmes dirigés par les Autochtones offerts dans les écoles, ce qui témoigne du fait que les participants qui parlaient inuktitut l’avaient appris à un jeune âge. D’autres proposaient par ailleurs que le gouvernement fédéral travaille en collaboration avec des spécialistes et des experts inuits à l’élaboration de programmes pour les non-Autochtones qui habitent et travaillent au Nunavut afin de les aider à en apprendre davantage sur la culture et la langue inuites.

## Véhicules électriques (résidents de Trois-Rivières)

La plupart des participants avaient entendu parler de l’objectif du gouvernement du Canada voulant que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d’ici 2035. Même si certains appuyaient vivement cet engagement, compte tenu de son impact positif sur l’environnement, plusieurs se préoccupaient du coût d’achat d’un VZE, l’estimant prohibitif pour de nombreux consommateurs. D’autres s’opposaient à toute intervention du gouvernement sur le marché, surtout si les consommateurs finissaient par avoir moins de choix.

Les participants ont aussi discuté d’une stratégie du gouvernement du Canada qui encouragerait l’exploitation minière des matériaux employés pour fabriquer les batteries de VZE, comme le cuivre et le nickel. La plupart étaient en faveur d’une stratégie qui créerait des emplois pour les Canadiens et favoriserait la production intérieure d’un composant clé des VZE. D’autres questions ont été soulevées au cours de la discussion au sujet des répercussions des coûts plus élevés de la main-d’œuvre canadienne sur le prix total des VZE et la possibilité de fabriquer les véhicules au Canada. Enfin, avant d’entreprendre des activités minières, il était important selon certains d’établir des partenariats avec les groupes autochtones et de régler les revendications territoriales.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY
Date d’octroi du contrat : le 18 décembre 2020
Valeur du contrat : 1 618 838,00 $